Nécessité de la religion

3. — La religion est nécessaire a la société. (suite)

(Après avoir établit que la religion était pour la société un devoir envers Dieu, nous avons démontré qu'elle était aussi pour elle un besoin, une necessité de sa vie et de son fonctionnement. Il nous reste à confirmer cette démonstration par le témoignage des hommes et des faits.)

b. LE TÉMOIGNAGE DES HOMMES

On ne s'étonnera pas de nous voir accumuler ici les témoignages. La question que nous traitons étant une question de vie ou de mort pour la société, on ne saurait trop y insister, pour montrer que les hommes les plus éminents, les législateurs les plus qualifiés, les philosophes les plus renommés, les plus grands esprits en un mot, ont reconnu et proclamé la nécessité de mettre Dieu à la base de la société, si l'on veut qu'elle vive avec honneur.

Mentionnons tout d'abord les législateurs de l'antiquité, qui tous ont voulu que la société fût fondée sur la religion : MINOS, SOLON, LYCURGUE, ZOROASTRE, CONFUCIUS, NUMA POMPILIUS, MAHOMET, etc.

Voici maintenant d'autre témoignages.

XÉNOPHON: "Les villes et les nations les plus adonnées au culte divin ont toujours été les plus sages et les plus durables.¹"

PLATON: "Si Dieu ne préside à la fondation d'une cité, si ses débuts sont purement humains, elle n'échappera pas aux plus grands maux. C'est la volonté de l'Etre divin qui doit faire la loi des familles et des États²."

PLUTARQUE: "Il est plus facile de bâtir une ville en l'air que de constituer un État sans croyance et sans religion³."

CICÉRON: "Je doute que... la société humaine puisse subsister, si l'on retranche la piété envers Dieu.4"

MACHIAVEL: "L'attachement à la religion est le garant le plus assuré de la grandeur d'un

ligion dans un peuple sont les pires ennemis de la société, dont ils sapent les fondements. Montesquieu: "Le prince qui n'a pas de

État. Aussi, ceux qui cherchent à détruire la re-

Montesquieu: "Le prince qui n'a pas de religion est un animal terrible, qui ne se sent libre que quand il déchire et qu'il dévore." Et ailleurs: "Quand Rome en fut venue à mépriser les dieux, ce fut sa ruine.⁶"

VOLTAIRE: "Les hommes ont toujours eu besoin d'un frein, et dans tous les lieux où il existe une société la religion est nécessaire; les lois sont un frein pour les crimes publics, et la religion en est un pour les crimes secrets."

J.-J. ROUSSEAU: "Jamais État ne fut fondé, que la religion ne lui servît de base⁸."

Dans celui de ses écrits, dit Frayssinous, où il s'exprime en apôtre fougueux de la liberté la plus illimitée, que voulait Jean-Jacques? Qu'on dressât une formule de foi civile, par laquelle tout citoyen ferait serment de professer le dogme de l'existence de Dieu, de la Providence, de la vie future; il prétendait que celui qui refuserait d'y souscrire devait être banni comme insociable, et même que celui qui, après l'avoir prêté, s'y montrerait infidèle, fût puni de mort. Certes, si ces paroles étaient sorties d'une plume ecclésiastique, on eût crié au fanatisme, à l'intolérance; mais c'était le citoyen de Genève, et l'on n'y vit qu'une saillie de sa sublime misanthropie.

Franklin, le législateur des États-Unis, déclare, dès le début de la constitution, que "sans le secours de Dieu et sans le culte religieux" son entreprise sera vaine.

Washington: "La religion et la morale sont les soutiens les plus indispensables de la prospérité publique¹⁰."

GŒTHE: "Toutes les époques de foi sont aussi des époques de gloire, qui élèvent les âmes et qui portent des fruits pour le présent et pour l'avenir. Au contraire, les époques où prévaut une triste incrédulité ne jettent tout au plus qu'un éclat passager."

⁽¹⁾ Mémoires de Socrate, I, IV, 16.

⁽²⁾ Des lois.

⁽³⁾ Contre Colotès.

⁽⁴⁾ De la nature des dieux, I., 1.

⁽⁵⁾ Du Prince.

⁽⁶⁾ Esprit des lois.

⁽⁷⁾ Sur la tolérance.

⁽⁸⁾ Contrat social.

^(°) Défense du christianisme. Ed. de la Bonne Presse, t. 1er, p. 225

⁽¹⁰⁾ Cité dans l'Apologétique chrétienne, par un professeur de Séminaire, t. 1er, p. 242.

⁽¹¹⁾ Divan oriental et occidental.